

LANGON

MAGAZINE

WWW.LANGON33.FR

Mars 2023 - N°27

PROJET DE VILLE CAP SUR 2030

BUDGET 2023

Concilier maîtrise
et ambitions

ESS

Promesses tenues
pour Cap Solidaire

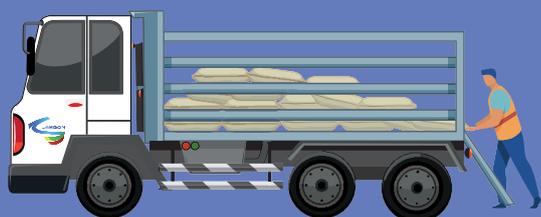
CARNAVAL

Langon sera
en fête le 25 mars



LA MAIRIE : VOTRE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Les 152 agents de la Ville de Langon assurent un service public municipal de proximité indispensable au quotidien de la commune et de ses 7 400 habitants. Quelques chiffres extraits de leur activité en 2022 ne manqueront pas de vous impressionner.



24 tonnes

les encombrants en dépôts sauvages collectés sur la voie publique



4 616 instructions

de demandes de cartes d'identité et de passeports



7 000 appels

traités par le CCAS



82 758 repas

produits pour les écoles, les centres de loisirs ou les résidences autonomie



625 116 m³

d'eau distribués à 5 130 abonnés par la Régie municipale de l'Eau



50 analyses

de bâtiments réalisés dans le cadre du Schéma directeur immobilier de la Commune



2 400 bons de commande

passés par le Service des Finances



154 projecteurs

à régler pour un spectacle aux Carmes



723 naissances

359 décès, 28 mariages et 24 PACS enregistrés

ÉDITO



QUAND LE PROJET DEVIENT RÉALITÉ

Depuis quelques jours, deux autos partagées sont stationnées à Langon (voir page 5), à la disposition de ceux qui, par choix ou par nécessité, n'ont pas de véhicule personnel. Cette action illustre parfaitement le Projet de Ville que Langon concrétise pas à pas pendant ce mandat. Y compris dans sa modestie. Il n'est nullement dans notre intention de faire grandir notre ville à marche forcée en attirant par tous les moyens ceux qui veulent par exemple quitter la métropole bordelaise.

Notre Projet, articulé autour de la nature, de la culture et de la proximité, est de créer une ville apaisée, attentive, solidaire. Une ville à taille humaine dans laquelle les attentes et les aspirations de chacun sont prises en compte. Une ville sobre qui questionne son fonctionnement et

apporte des réponses innovantes et pertinentes. L'autopartage évoqué est le fruit d'un partenariat avec la coopérative Citys Bordeaux et Cap Solidaire que nous nous réjouissons de compter parmi nos associations langonnaises. C'est aussi cela le Projet de Langon : fédérer des partenaires, réunir des énergies, rendre possible ce que nous pourrions faire seuls. C'est ainsi que nous continuerons d'animer nos quais de Garonne l'été prochain ou que nous bâtirons bientôt un réseau collectif de chaleur.

Mon vœu le plus cher est que chaque Langonnais, chaque Langonnaise, toutes générations confondues, se sente concerné et puisse contribuer à ce Projet commun.

*Jérôme Guillem, Maire de Langon
Président de la Communauté de Communes du Sud Gironde
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine*

2	UN SERVICE MUNICIPAL DE PROXIMITÉ	4 > 5	L'ACTU EN BREF	7	ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	12	CARNAVAL EN APPROCHE	15	TRIBUNES
3	ÉDITO	6	LE BUDGET MUNICIPAL 2023	8	HABITAT ET URBANISME	13	CULTURE	16	AGENDA
		9 > 11	DOSSIER LE PROJET DE VILLE			14	QUARTIER		

LANGON MAGAZINE - Langon Magazine vous est normalement distribué quatre fois par an dans votre boîte-aux-lettres. Si vous ne le recevez pas, avertissez le service Communication par téléphone au 05 56 76 55 44 ou par mail à communication.edl@langon33.fr Vous pouvez aussi lire ce journal en ligne sur langon33.fr

Directeur de la publication : Jérôme Guillem - Rédaction : Service communication Ville de Langon.

Mise en page : Les 2 Rives, Sabrina Hervé - Photographies : Page 3 Catherine Cabrol ; Page 4 pigeonier © Léa Tardat ; Page 9 © JB Gueneau ; Page 10 FX Faidy ; Page 12 © Valérie Mansaud ; Page 13 © M. Philippe Prevost, JB Gueneau ; Page 16 Exposition photographique © Bastien Campistron ; Je me laisse porter © Pierre Planchenault

Imprimé par Sodal. Label ImprimVert. Dépôt légal à parution.





LANGON ROULE *pour l'autopartage*



Deux voitures en autopartage sont désormais stationnées à la gare et place Kennedy à la disposition des Langonnais qui peuvent les emprunter sur réservation à des conditions très avantageuses (à partir de 2.5€/h et 0.41€/ du km carburant compris), notamment pendant la période de lancement avec des frais d'inscription réduits de moitié (20€) incluant également un crédit d'utilisation de 20€.

Ce service d'autopartage de la coopérative Citiz en partenariat avec Cap Solidaire vise à faire reculer le nombre de véhicules en circulation.

+ d'info <https://bordeaux.citiz.coop/>

UN PIGEONNIER *sur les quais*



Les futurs menuisiers du lycée des Métiers de Langon ont conçu et réalisé un pigeonnier contraceptif que la Ville de Langon leur a commandé pour lutter contre la prolifération des pigeons. L'ouvrage qui devrait être installé courant mars, comprendra environ 150 niches et sera géré par les colombophiles du Messenger Langonnais associés à la Ville pour mener à bien cette action.

À NOTER DANS VOS AGENDAS



8 AVRIL

Chasse aux Œufs

Merci aux commerçants qui reconduisent dans l'ensemble du Parc des Vergers cette chasse toujours très appréciée. Trop parfois ! Du coup, une zone plus calme sera cette année réservée aux enfants de moins de 4 ans.

À partir de 16h pour les enfants jusqu'à 10 ans accompagnés d'un adulte, goûter à 16h45.



5 ET 6 MAI • 90 Degrés

2ème édition et montée en puissance pour le jeune festival des musiques électroniques (Break, House, Techno, Acid et Eurodance) de Langon au Parc des Vergers avec deux jours de concerts, d'animations et d'expositions avec restauration sur place.

Le 5 mai de 18h à 2h et le 6 mai de 14h à 2h.

Toutes les infos sur Facebook Carré Langon.



15 ET 16 AVRIL

Salon Maison & Jardin

Le Salon Maison & Jardin réunira de très nombreux spécialistes locaux de la construction, de la rénovation et de l'aménagement intérieur et extérieur de la maison. Il permet également de participer à des ateliers gratuits de décoration pour fabriquer vous-même vos objets déco.

Entrée libre le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h.



5 ET 6 MAI

Maubec fête le vin

Le succès de Maubec fête le vin en 2022 ne laissait aucun doute. Les commerçants de la rue piétonne remettent le couvert en 2023 avec une soirée supplémentaire le samedi et plus de musique. Avec de nouveaux flacons à découvrir... avec modération bien sûr !

Toutes les infos sur Facebook Rue commerçante Maubec



ÉNERGIE *la solution Voltalis*

À l'heure où le prix de l'électricité s'emballe et que le chauffage pèse pour 66% dans la facture d'un foyer tout-électrique, toutes les astuces sont les bienvenues. C'est le cas de Voltalis, un petit boîtier intelligent, installé gratuitement, qui permet de réaliser jusqu'à 15% d'énergie tout en contribuant à la réduction des émissions de Co2 et à la sécurisation du réseau national. La CdC du Sud Gironde s'associe à cette solution et incite les foyers tout électriques de son territoire à l'étudier attentivement.

Des questions ? Contactez Voltalis :
05 40 25 69 96 - www.voltalis.com



UNE MAISON POUR LES *jeunes*

Cap Solidaire a ouvert le 6 mars une Maison Energies Jeunes qui accueille anonymement, sans condition et gratuitement tous les 13/29 ans en quête d'information, d'orientation et d'échanges sur tous les sujets de leur vie quotidienne, de l'exercice de leurs droits et de leurs projets citoyens.

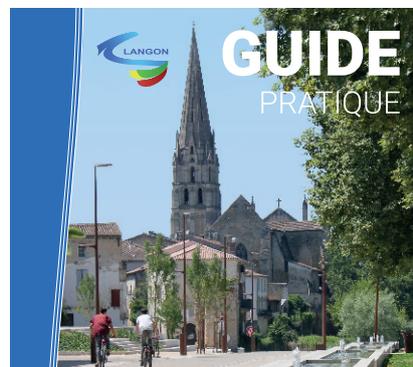
13 Allée Garros, tél. 06 51 72 32 63.



UN DISPOSITIF ARGENT DE POCHE *pour les 16/17 ans*

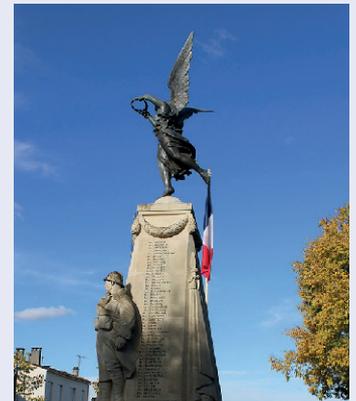
La Ville de Langon reconduit cet été le dispositif qui permet aux jeunes Langonnais de 16/17 ans de découvrir la vie active et les services municipaux en travaillant 4 matinées sur une semaine avec, en retour, le versement d'un petit pécule de 60€.

+ d'infos : langon33.fr > Langon et Vous > Jeunesse > Dispositif Argent de poche



SUIVEZ LES *guides !*

Le nouveau Guide pratique de la Ville de Langon est sorti ! Il vous a été distribué avec ce Langon Magazine et sera remis à tous les nouveaux habitants. Un document précieux et utile à toujours garder à portée de main pour trouver rapidement les nombreux équipements et services déclinés par la Capitale du Sud Gironde. Et pour ne rien manquer non plus de l'actualité, pensez à télécharger gratuitement IntraMuros Langon sur votre téléphone.



N'OUBLIONS JAMAIS

Le 1^{er} décembre 1918, à peine trois semaines après l'Armistice signée le 11 novembre pour mettre fin à la Première Guerre Mondiale, le Conseil Municipal de Langon décidait la construction d'un monument dédié aux enfants de la commune morts pour la Patrie. L'œuvre de Buthaud, inaugurée en grande pompe le 20 mai 1923, a depuis accueilli des centaines de cérémonies patriotiques. **La Ville célèbrera ce Centenaire dans l'année.**

ILS ONT OUVERTS

LEURS PORTES

Capitaine Primeur

Poissonnerie et cave à vins
12 place Kennedy,
tél. 09 75 61 34 72

MIA'DOM

Aide à domicile
69 cours du 14 Juillet,
tél. 05 56 63 96 85

O₂

Aide à domicile
24 rue Amand Papon,
tél. 05 56 62 00 14

Le Bouchon Langonnais (mi-mars)

Brasserie
12 allées Jean Jaurès,
tél. 05 57 36 39 95



Un Budget 2023 maîtrisé, mais sans renoncements

Adopté ! Au terme d'un examen attentif, le Budget 2023 de la Ville de Langon a été voté par le Conseil municipal le 10 février dernier. Il traduit en chiffres les priorités des élus adaptées aux contraintes du moment.

Dans sa présentation du budget soumis au vote, David Blé, l'adjoint-au-Maire en charge des finances, n'a pas caché que l'exercice avait été difficile. Depuis des années, la rigueur est un impératif pour les collectivités locales qui doivent jongler en permanence entre baisse des dotations d'état et nouvelles charges à assumer. La récente flambée des prix sur les énergies, les carburants, les produits alimentaires et bien d'autres fournitures vient encore complexifier l'équation. Pourtant, l'élu a été clair. « *Nous maintenons nos objectifs et nos ambitions pour le mandat, à savoir construire une ville écologique et en adaptation au changement climatique, développer une ville attractive et de projets, et renforcer une ville solidaire pour ses habitants dans un contexte de crise.* »

Poursuivre la modernisation de Langon

Ainsi, en 2023, les élus ont souhaité maintenir à un niveau élevé les investissements (4.84 M€, dont 2.6 M€ directement consacrés à des travaux et équipements). 300 000 € iront par exemple à la modernisation de l'éclairage public, 173 000 à l'acquisition du Florida (ancien cinéma désaffecté), 100 000 € à la construction



L'éclairage en LED des stades langonnais figure parmi les investissements importants du Budget municipal 2023.

d'un terrain de padel. « *Au total, calcule David Blé, ce sont plus de 15 M€ qui seront ainsi investis dans Langon sur la période 2020/2026.* » Un tel effort n'est possible qu'avec une bonne part d'autofinancement (1.56 M€) grâce à une stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement (12,87 M€, +2.05%). Le Maire a de son côté rappelé « *la volonté très forte de la Majorité municipale de ne pas relâcher l'effort de solidarité de la Ville aux côtés des Langonnais* », citant notamment la nouvelle tarification sociale de la restauration scolaire, le chèque Jeunes ou le Transport à la demande des seniors financé par le CCAS. Le maintien du niveau élevé de subventionnement aux associations participe aussi de cette volonté, « *car elles sont en soutien de l'action de la Ville et contribuent au renforcement du lien social et à l'animation de Langon* » a insisté David Blé.

Trouver de nouvelles marges de manœuvre

Maintenir des engagements élevés dans un environnement difficile n'est possible qu'en trouvant ailleurs de nouvelles recettes et marges de manœuvre. La Ville s'y emploie activement. Ces dernières années, elle a multiplié les partenariats pour être accompagnée dans ses investissements. Elle assure aussi de plus en plus de chantiers en régie directe. « *Mais cela ne suffisait plus, analyse David Blé. Après de nombreuses années de stabilité, nous sommes donc contraints cette année de procéder à une hausse des taux d'imposition des taxes directes locales (+ 5%, voir ci-contre). Nous le faisons avec gravité, car nous avons bien conscience de l'effort demandé aux Langonnais, mais nous les assurons que cet effort s'accompagne, pour notre part, d'une très grande rigueur budgétaire et un souci permanent d'économie.* »



Les taux d'impositions 2023

En 2023, la taxe foncière sera de 42.90% sur les propriétés bâties (40.86% en 2022) et de 57,63% sur les propriétés non bâties (54.89%) et la taxe d'habitation de 11.80% sur les résidences secondaires (11.24%). Une simulation sur un logement moyen, tenant compte de l'augmentation des valeurs locatives par l'Etat (+7.1%) conjuguée à la hausse des taux, représente par exemple une taxe foncière sur la bâti de 561 € contre 503€ en 2022)



Cap Solidaire atteint pour le Sud Gironde !

L'association Cap Solidaire, locomotive de l'économie sociale et solidaire en Sud Gironde, va fêter ses 10 ans à Langon.

Maison des énergies jeunes, autopartage, jeunes en services civiques dans les écoles, aides et accompagnement à la mobilité, sorties au marché ou au cinéma pour les seniors... Cap Solidaire est sur tous les fronts à Langon où l'association s'est installée en 2016, 3 ans après sa création à Captieux. Une localisation logique et centrale pour cette Union des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) du Sud Gironde labellisée Pôle territorial de coopération économique en 2021.

« La notion collective est essentielle dans notre projet, justement né à l'initiative d'une dizaine d'acteurs de l'ESS qui voulaient mieux se connaître et contribuer au développement inclusif du Sud Gironde », rappelle le Directeur de Cap Solidaire Clément Bosredon, par ailleurs élu en charge de cette thématique au Conseil municipal de Langon.

À l'heure de souffler ses 10 bougies, l'association a incontestablement atteint ses objectifs. En ce mois de mars, elle voit ses effectifs passer de 7 à 10 personnes et elle fait la Une avec les ouvertures de Citiz et de la Maison des énergies Jeunes à Langon (voir pages 4 et 5).

Non contente de faciliter le quotidien des quelque 80 acteurs de l'ESS sud girondine - dont la Ville de Langon - qu'elle réunit et de développer des emplois et services non délocalisables, elle offre à la population toutes sortes de services très concrets. Ainsi T-Cap, la Plateforme de mobilité qui multiplie les actions : autopartage, incitation au covoiturage, prêt de vélo, aide à l'acquisition d'un véhicule indispensable pour aller se former ou travailler, transports d'utilité sociale. La jeunesse (avec plus de 250 services civiques recrutés depuis 2016) ou l'alimentation sont deux autres axes forts avec de plus en plus de solutions collectives que Cap Solidaire aura à cœur de mettre en lumière, pour mieux les partager, le 4 juillet prochain à Langon à l'occasion d'une journée anniversaire qui n'aura d'autre but que d'accélérer encore un peu plus la construction d'un territoire innovant et solidaire.

+ d'information : www.capsolidaire.org

La Coopé de Langon ouverte à tous !

Depuis son ouverture en janvier 2022, la Coopé, épicerie participative de Langon, était réservée à ses seuls adhérents actifs qui consacrent au minimum 3 heures par mois à son bon fonctionnement. Elle permet dorénavant à tous ceux qui le souhaitent⁽¹⁾ de venir faire leurs courses en privilégiant une certaine éthique, dans des rayons de plus en plus garnis et privilégiant les produits bio et locaux à des tarifs très raisonnables puisque la structure ne vise pas le profit. Rassembler davantage de « consom'acteurs » lui est indispensable pour poursuivre sa croissance qui passera notamment par la création d'un 2^e emploi.



⁽¹⁾ Moyennant une adhésion annuelle obligatoire de 5 à 25€ en fonction des revenus).

La Coopé, 3 Chemin de la Garenne, tél 05 57 98 98 98, ouverture le mardi et le jeudi de 15h à 19h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 19h et le vendredi et le samedi de 9h15 à 19h.



Le PLUI fixe les règles

À chaque zone et parcelle langonnaises s'applique un nouveau règlement d'urbanisme.

Au terme d'un long et méthodique processus, associant toutes les communes du Sud Gironde en concertation avec la population et les nombreux partenaires publics associés (État, Région, Département, chambres consulaires...), le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été adopté par le Conseil communautaire du Sud Gironde en décembre dernier.

C'est désormais ce document qui fixe l'affectation des sols et les règles d'urbanisme (hauteur, coefficient d'occupation des sols...) s'imposant sur chaque parcelle en fonction de la zone à laquelle elle appartient : zone urbaine, zone à urbaniser, zone agricole, zone naturelle....

Avant d'engager un projet immobilier, résidentiel ou professionnel sur un terrain, il convient donc de consulter le PLUI en ligne sur le site Internet cdcsudgironde.fr très complet sur le sujet (rubrique Urbanisme Habitat).

Pour leur part, les élus de Langon ont veillé à la bonne prise en compte des enjeux majeurs définis pour la ville-centre du territoire. Soit, tout à la fois, en cohérence avec son Projet de Ville (voir notre dossier page ci-contre), densifier son cœur historique, adapter son offre de logements, services et équipements à la population et renforcer son attractivité tout en préservant la nature qui compte parmi ses principaux atouts.



Amélioration de l'habitat : fin d'OPAH en vue !

Il reste quelques mois aux propriétaires pour engager une rénovation de logement ancien avec les aides financières de l'OPAH qui s'achèvera en septembre 2023.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en cours sur la CdC du Sud Gironde et qui concerne tout le territoire de Langon s'achèvera en septembre prochain. Il est encore temps, pour les propriétaires - bailleurs sans conditions de ressources ou occupants avec conditions de ressources - d'engager des travaux de rénovation en bénéficiant d'importantes aides financières et d'un accompagnement gratuit et personnalisé.

En 4 ans, 300 logements en ont bénéficié en Sud Gironde pour un total de 6.77 M€ de travaux subventionnés à hauteur de 4.1 M€ concernant les économies d'énergie, le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, la remise en état de logements vétustes, etc. Dans le centre historique de Langon, des aides complémentaires sont également disponibles pour financer les ravalements de façades.

Vous souhaitez en savoir plus sur une éventuelle opération : contactez SOLIHA (05 56 33 88 94 - info.gironde@solihha.fr) ou venez rencontrer un technicien à une permanence du 1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h, 26 rue Maubec sur rendez-vous.



DOSSIER

Projet de Ville : Langon met le Cap sur 2030

On dit souvent que gouverner, c'est prévoir. Et choisir. C'est tout l'enjeu du Projet de Ville que les élus ont défini pour construire le Langon des décennies à venir. Cohérent, global, prospectif, il apparait progressivement dans l'espace public.

Dorénavant, à l'approche de tous les chantiers significatifs engagés dans Langon, des panneaux en précisent le détail et les objectifs, toujours articulés autour des trois mots-clés qui fondent le Projet de Ville défini en début de mandature : Nature, Proximité et Culture. Il s'agit pour les élus de s'assurer de la cohérence et de la complémentarité des investissements engagés en faveur du territoire et de ses habitants. Dans le grand puzzle qui s'assemblera ces prochaines années, rien n'est laissé au hasard. Chaque pièce a sa place, un rôle à jouer, des résultats attendus. Créer une liaison douce vers l'école maternelle Anne Frank, c'est par exemple tout à la fois inciter des parents à ne pas prendre leur voiture, à végétaliser un espace public, même petit, et à favoriser la convivialité, la rencontre, sur le chemin de l'école. Créer, bientôt,

un réseau collectif de chaleur sur le campus, permettra de s'adapter à l'augmentation du coût de l'énergie en proposant une solution mutualisée à l'augmentation du coût de l'énergie et de renforcer le confort d'usage des utilisateurs.

À l'échelle d'un îlot ou d'un quartier tout entier

Avec l'aide des partenaires (voir ci-dessous) appelés en renfort pour mener à bien cette transformation en profondeur de la ville, c'est bien le Langon de demain qui va se composer peu à peu, pensé pour et avec ses habitants. Disposer d'un plan Guide global déclinant et priorisant les actions à engager, veillant à ce que tous les objectifs du Projet soient pris en compte, est le plus sûr moyen

DES PARTENAIRES PRÉCIEUX, DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ AUX INVESTISSEMENTS

Pour mener à bien un Projet ambitieux, la Ville de Langon a engagé des partenariats forts avec l'État (Convention Petites Villes de Demain), la Région Nouvelle-Aquitaine (Convention Revitalisation du Centre-Ville) et le Département de la Gironde (Contrat Ville d'équilibre). Sur la base d'objectifs partagés, tous trois viennent en appui de la Ville en matière d'ingénierie et de financement.

Ainsi, par exemple, pour un investissement de 200 000 € de plantations d'arbres inscrit au Budget 2023, une contribution de l'État de 128 000 € est espérée.





LES PREMIÈRES RÉALISATIONS

Le Projet de Ville a déjà inspiré bon nombre de réalisations municipales depuis 2020. On peut notamment citer :

d'atteindre l'efficacité et la cohérence attendues. Ce sera le cas quand viendra le moment, prochain, d'esquisser par exemple la mutation du quartier de la gare pour l'arrivée du RER Métropolitain au plus tard en 2030. Mobilité, activités économiques, habitat ou nature seront autant d'enjeux à concilier harmonieusement.

La mise en récit du territoire

« Surtout aujourd'hui où les défis sont nombreux et les moyens des collectivités de plus en plus limités, rappelle régulièrement le Maire à son équipe et aux services municipaux. *Chaque euro doit être bien dépensé* ». Planifier les actions dans le temps est également essentiel. Un projet de Ville, c'est une mise en récit et en perspective d'un territoire. Encore récemment, lors du vote du Budget municipal 2023, l'Adjoint-aux Finances David Blé

a rappelé l'engagement de l'équipe municipale à mener à bien l'ensemble du Programme Pluriannuel d'Investissements avant la fin du Mandant 2020/2026. Pour cette année, cela passera par le financement d'études structurantes sur l'amélioration de l'habitat, le réaménagement d'espace public, le renforcement et le maintien des services et commerces de proximité. L'avenir du pôle éducatif Antoine de Saint-Exupéry illustre bien cette démarche transversale et attentive aux besoins des Langonnais (voir l'article ci-après). Pas de doute : le Projet de Ville est en marche !

TROIS THÉMATIQUES SOCLES



NATURE

- Adaptation au changement climatique et création d'îlots de fraîcheur
- Renforcement de la biodiversité
- Sobriété énergétique et nouvelles mobilités



PROXIMITÉ

- Offrir de nouvelles conditions d'accueil et d'accès aux services publics communaux : qualité, accessibilité, accueil de premier niveau simplifié
- Développement des solidarités et de la convivialité



CULTURE

- Renforcement de l'identité et de l'attractivité de la ville
- La médiation culturelle au service de la création de la ville



Quelle école à l'horizon 2030 ?

Parmi les grands enjeux du Projet de Ville figure l'avenir du Pôle éducatif Saint-Exupéry.

Établir un Projet a aussi pour finalité de se projeter dans l'avenir et, à Langon, d'anticiper les besoins qui découleront d'une attractivité renforcée. Faire par exemple en sorte de développer un parc de logements notamment plus adapté aux familles et aux jeunes se traduira forcément, tôt ou tard, par une hausse des effectifs dans les écoles. Une évolution à prendre en compte dès maintenant eu égard à l'importance des investissements à consentir et des chantiers éventuels.

C'est donc sans attendre que la Ville a décidé de faire appel, cette année, à une assistance à maîtrise d'ouvrage dont la mission est de définir les besoins à venir du Pôle éducatif Saint Exupéry et d'esquisser divers scénarios. Cela éclairera les élus dans les choix à opérer. L'école actuelle a ses atouts - une mixité sociale reconnue et apaisée, un espace généreux - mais aussi de réelles contraintes à corriger : un bâtiment énergivore, une cour entièrement imperméabilisée qui rend les récréations glaciales en hiver et étouffantes en été, une salle de restauration bruyante...

De la même façon, une approche par l'usage permettra d'associer élèves, parents, enseignants et agents à la définition des enjeux prioritaires et des actions en découlant à l'occasion, entre autres, d'ateliers pédagogiques prévus à cet effet. La Ville de Langon proposera dès la rentrée prochaine dix thématiques à étudier, citant notamment la mobilité sur le trajet domicile/école, la qualité architecturale et la place de l'école dans la ville, la biodiversité, la sobriété énergétique, l'alimentation et la santé.

Ensuite, une Convention d'Aménagement d'École (CAE) sera signée avec le Département de la Gironde pour bénéficier d'un accompagnement pour les études de maîtrise d'œuvre et les travaux eux-mêmes, en complément de l'appui que l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine pourront apporter.

- La modernisation de l'éclairage (ampoules à LED) sur le Pont de Garonne
- Le chantier Assainissement et Eau potable 2023/2024 qui a débuté sur sa première section rue Fabre
- La liaison douce ouverte entre le cours Gambetta et l'école Anne Frank
- L'aménagement du square Darroze
- La valorisation des berges du Brion
- L'aménagement du Bd Léon Blum devant le collège Toulouse Lautrec
- L'animation estivale des quais de Garonne
- Le travail de médiation culturelle engagé avec tous les publics
- La création du Forum annuel Cultivons la Solidarité
- La réhabilitation du terrain synthétique de football



ANIMATION

Langon fait son Carnaval

Placée sous le signe de la nature et des Supér-Héro.ines, l'édition 2023 du Carnaval de Langon fera date le samedi 25 mars avec un concours d'Objets Roulants Non Motorisés, un défilé musical augmenté et un final pétaradant.

Pour la première fois, la Ville organise un concours de bolides écoresponsables conçus uniquement à partir de matériaux de récupération. Que vous soyez un petit ou un grand enfant, le Géo Trouvetou de la famille, une bande d'amis en manque de projet loufoque, une entreprise, une classe, une association prête à relever un défi, ce concours s'adresse à vous !

Trois prix seront décernés à la fin du Carnaval : le super bricoleur, le super rigolo et le super pitchoun pour les moins de 12 ans (inscriptions uniquement sur place le Jour J).

Demandez le programme !

AVANT LE DÉPART

14h30/16h - *Maquillage gratuit pour les enfants avec Clownette et bébé clown*

15h/16h - *Inscriptions pour le concours d'Objets Roulants Non Motorisés*

16H30 DÉPART DU CORTÈGE AVEC

- Les chars (Ville et comité de jumelage Langon-Penzberg)
- Monsieur Carnaval
- Le Maracatu Malicioso (percussions afro-brésilienne)
- La compagnie Bougrelas
- La compagnie Stromboli et son engin (déambulation musicale loufoque)
- Les bolides du concours
- Les associations langonnaises (Deep Move, Aruanda Capoeira, Athéna Danse)

18H ARRIVÉE SUR LES QUAIS

- Vote du jury et remise des prix du concours d'Objets Roulants Non Motorisés
- Goûter/apéro offert à tous
- Crémation de Monsieur Carnaval
- Feu d'artifice final

ET AUSSI AVEC LA TRIBU MAUBEC

Maquillage pour les enfants de 10h à 12h et de 14h30 à 16h devant la boutique le Renard et la Souris. Goûter et crêpes durant la journée

Avec la participation des ateliers périscolaires de l'école Saint-Exupéry, des associations de parents d'élèves, des commerçants langonnais, de précieux bénévoles et des résidents du 14 juillet.



Gros plan sur le final pétaradant

Dans le cadre du projet « Un Artiste Un Collège » initié par le Département de la Gironde, les élèves de 4ème D et leurs professeurs de musique, physique et technologie du collège Toulouse Lautrec se sont engagés depuis le mois d'octobre avec Pascal Ducos, directeur artistique de la Compagnie SILEX ! qui conçoit et réalise des spectacles pyrotechniques.

Leur mission : écrire un spectacle qui s'inscrit dans le programme du Carnaval et traduit leurs sentiments autour du feu, de l'air, de l'eau et de la terre. Après quelques séances consacrées à la découverte de l'art du feu d'artifice, le plaisir qu'il procure et les risques en jeu, les élèves ont composé des paysages sonores, construit le scénario du spectacle et se sont familiarisés avec le logiciel de création utilisé dans les plus grands spectacles autour de la planète. Une séance de présentation de produits a aussi été réalisée sur les quais dans les conditions de spectacle (notre photo). Aboutissement ultime à découvrir le 25 mars sur les quais.



CONCERT
Vendredi 7 avril à 20h30,
Centre culturel des Carmes
sur réservation

CULTURE



Makja, chanteur langonnais généreux

Auteur, compositeur, interprète repéré dans l'émission « The Voice » (TF1), Makja est aussi un Langonnais dynamique bien implanté sur le territoire et qui a plusieurs cordes à son arc.

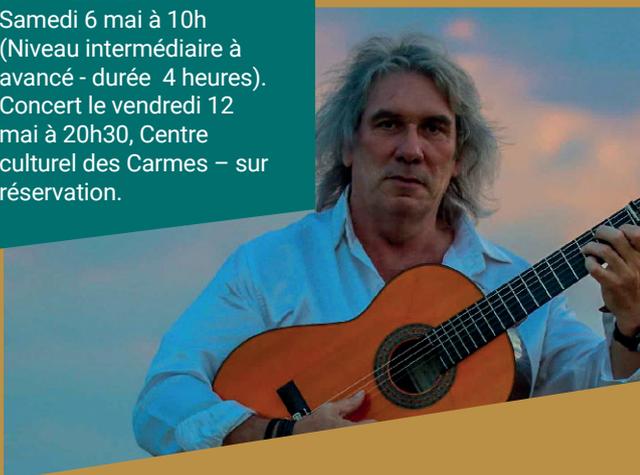
Son univers ? De la chanson actuelle et habitée ; une chanson française dans laquelle les mots n'ont pas oublié qu'ils pouvaient jouer un rôle.

Makja, c'est une plume, un grain de voix unique et aussi un acharné de travail. Il a sorti un second album à l'automne, tourné un clip en Sud Gironde. Ça bouillonne dans la tête du chanteur qui a le don de transmettre son énergie à tous ceux qu'il croise. Avec le Centre des Ecritures de la Chanson, l'association Voix du Sud, basée à Astaffort et dont Francis Cabrel est le Président d'honneur, et le service Culture de la Ville, il a impulsé plusieurs actions avec les scolaires « Autour de la chanson, des mots et des rythmes ». Une belle occasion pour les élèves de

l'école Saint-Exupéry, du collège Sainte-Marie ou du lycée des Métiers de se frotter à l'écriture, à l'enregistrement et même, pour certains d'entre eux, à l'art de la scène en lever de rideau du concert que l'artiste donnera aux Carmes le 7 avril au terme d'une résidence artistique. C'est bien sur scène qu'il faut aussi le découvrir tant l'artiste est généreux.

MASTER CLASS

Samedi 6 mai à 10h
(Niveau intermédiaire à avancé - durée 4 heures).
Concert le vendredi 12 mai à 20h30, Centre culturel des Carmes – sur réservation.



Une Master class avec le Maestro Pascual Gallo

Pascual Gallo est un musicien virtuose qui a joué sur les plus grandes scènes flamencas d'Espagne et du monde. Né en France, c'est dans le plus grand respect des traditions qu'il a marqué de sa personnalité l'art flamenco, alliant sensibilité et grande maîtrise technique. Avant son concert sur la Scène des Carmes, il proposera une master class pour transmettre la technique de la guitare flamenco complétée par une approche musicale et rythmique plus globale. Pensez à réserver, le nombre de place est limité.

Le Printemps des Artistes

Devenir artiste le temps d'une journée, c'est ce que vous propose le service Culture avec ce rendez-vous hors les murs consacré aux arts plastiques. Organisé le samedi 15 avril sur la Place des Carmes, en partenariat avec le Domaine de Malagar qui présente simultanément une exposition en ses murs, l'évènement débute à Langon par un concours de peintres dans la rue avec, pour thème, cette phrase de François Mauriac dans *La Chair et le sang* : « Du côté de la plaine, comme une alose entre des joncs, la Garonne luit. » La journée se poursuivra avec des ateliers de pratique pour s'initier par exemple à la gravure, la céramique, la sculpture, la photographie ou encore l'aérographe mais aussi avec des expositions d'œuvres des élèves du lycée Jean Moulin, de l'association Etincelle Photo ou de Michel Danton et Luc Defontaine.

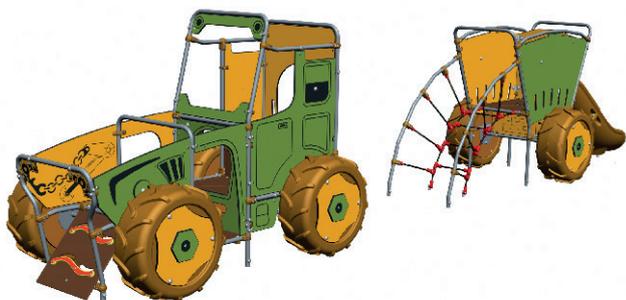
Evènement samedi 15 avril, Place des Carmes
Accès libre et gratuit
Avec le concours de l'association
La Petite Populaire



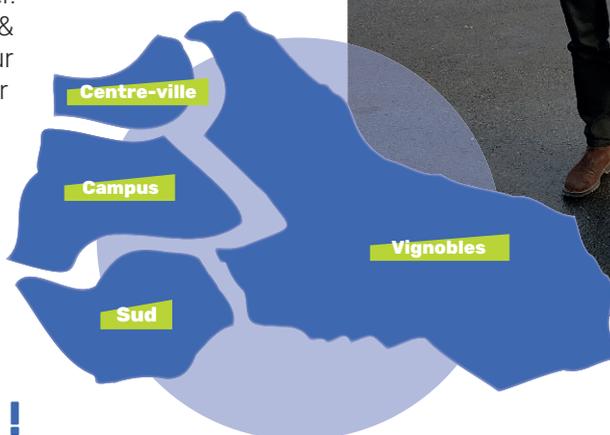


Centre-ville

En tracteur les enfants !



La Mairie de Langon a entendu les parents qui se plaignaient du manque de jeux pour enfants – surtout quand ils sont volés ! – au Parc des Vergers. Sur le seul mois de mars, ce ne sont pas moins de 4 nouveaux modules qui arrivent, sans compter le petit tobogan installé fin janvier. Comme un clin d'oeil à Paille & Ripaille, un magnifique tracteur et sa remorque devraient avoir un franc succès avec une déclinaison de 8 activités (de 1 à 10 ans) pouvant accueillir une vingtaine d'enfants simultanément.



Campus

À fond la forme !



L'été est en approche et beaucoup veulent retrouver la forme et la ligne. A Blanche Neige, ils pourront diversifier leurs efforts en consacrant quelques minutes à plusieurs sortes d'exercices et étirements à la station fitness (4 éléments) que la Ville vient d'implanter à l'orée du bois. Attention tout de même : l'effort doit être progressif !

Quartier Sud et Vignoble

Collecte des emballages : Langon va expérimenter le porte-à-porte



Langon a demandé au Sictom Sud Gironde d'être associée dès cet été à l'expérimentation de collecte en porte à porte des emballages recyclables que vient d'engager le syndicat. Emballages dont la liste a été très largement élargie le 1^{er} janvier dernier puisque sont dorénavant espérés capsules de café, tubes de dentifrice, blisters, barquettes et autres opercules. Seul le verre reste séparé et n'est d'ailleurs pas inclus dans la collecte à domicile. La Ville et le Sictom étudient actuellement le périmètre précis de l'expérimentation sur tout ou partie du secteur « rural » de Langon qui bénéficie à ce jour de deux collectes d'ordures ménagères par semaine. Une serait alors probablement supprimée au profit d'une collecte des emballages tous les 15 jours dans les bacs jaunes dont seront dotés les habitants.

L'expérimentation sera jugée satisfaisante et permettra d'étendre le système à tout le territoire du Sictom, si elle réussit à valoriser au moins 60 kg d'emballages par an et par habitant (sur une production moyenne de 110 kg) contre 40 à ce jour. Un défi largement à portée des Langonnais !



À Langon, entre 1 500 et 2 000 manifestants ont défilé samedi 11 février : du jamais vu, même au plus fort du mouvement des Gilets Jaunes ! Il y avait ensemble des travailleurs du public (hôpitaux de Langon et de Cadillac ; enseignants...), des travailleurs du privé (SAPSO ; plateforme Système U ; LDC ; Leclerc ...). À Bordeaux, il y a eu 80 000 manifestants. La journée de mobilisation du samedi 11 février a été une réussite.

À chaque fois, des travailleurs du public et du privé ont manifesté ensemble pour demander le retrait de la réforme des retraites, mais aussi pour dénoncer les attaques contre le monde du travail, les salaires qui ne permettent plus de vivre face aux prix qui flambent, les conditions de travail qui se dégradent, alors que le grand patronat se gave avec des profits toujours en hausse.

Le rejet de la réforme des retraites est massif. Cette réforme impactera tous les salariés, en particulier les femmes, les précaires, tous ceux qui ont un travail difficile, ceux dans le bâtiment, les ouvriers à la chaîne, les aides à domicile, les

infirmières, AS et ASH, les caissières, etc...

C'est toujours aux travailleurs, à tous ceux qui vivent de leur travail, qu'on demande des sacrifices. Le gouvernement impose deux ans de plus, l'allongement de la durée de cotisation, pour que les travailleurs se retrouvent avec des retraites amputées, avec lesquelles personne ne peut vivre. Pour faire reculer le gouvernement et le patronat, il faut s'appuyer sur ce que nous avons réussi, pour aller plus loin, amplifier la mobilisation avec les moyens du monde du travail : les manifestations et la grève. Dès maintenant, c'est la perspective d'une grève massive pour faire reculer le gouvernement qui doit être discutée sur les lieux de travail. À nous maintenant de discuter entre nous, de nous réunir et de convaincre autour de nous pour que le mouvement s'élargisse et unisse encore plus de travailleurs contre les attaques du patronat et du gouvernement.

Jean-Philippe Delcamp pour la liste Lutte Ouvrière

Nous sommes déjà à mi-mandat et c'est l'occasion de dresser un premier bilan. Ces trois années ont été éprouvantes et notre commune a été impactée par une succession inédite d'événements. La crise du Covid, plusieurs inondations et, plus récemment, de grands incendies durant lesquels Langon a pris toute sa part en accueillant aussi bien les habitants déplacés des communes voisines qu'en servant de base arrière aux secours et de PC de commandement. Notre groupe majoritaire a su faire face à ces événements et nous nous sommes tous et toutes mobilisés pour vous aider et vous accompagner dans ces épreuves.

Ces épisodes n'ont pas entamé notre motivation. Comme nous nous y étions engagés, de nombreuses actions inscrites à notre programme ont été mises en place. Nous sommes même en avance par rapport à notre calendrier. Au 1er janvier 2023, 57% de notre feuille de route était déjà réalisée. Monsieur

le Maire a rappelé ces éléments lors de la dernière cérémonie des vœux.

C'est un sacré défi qui a été relevé car la situation nationale s'est dégradée depuis notre élection. Comme vous le savez, l'Etat réduit ses contributions aux communes et chaque année la majorité présidentielle et sa représentante locale Sophie Mette limitent encore plus nos moyens. Parallèlement, nous avons subi de plein fouet la hausse des coûts, notamment de l'énergie. Notre gestion rigoureuse et une hausse modérée des impôts (5% sur les trois premières années du mandat) nous permettent de travailler sereinement. C'est dans ce contexte et animés de la même énergie que nous continuerons à dérouler notre projet et à investir pour vous, votre quotidien et notre ville.

Christophe Doray pour le groupe majoritaire

À l'occasion du vote du budget de la Ville, la posture politique de la nouvelle majorité municipale, s'est exprimée par la décision d'augmenter fortement les taxes de nos concitoyens. En effet outre l'augmentation de 7,1% des bases, la majorité municipale impose 5 % d'augmentation sur la taxe foncière. Cette décision, inédite dans son ampleur, intervient à un mauvais moment dès lors que l'année 2023 s'annonce comme devant entraîner beaucoup d'autres difficultés financières qui, comme toujours impacteront les plus fragiles. Les dépenses surréalistes engagées auparavant dans le projet de passage gourmand transformé en Médiathèque, prennent leur part dans une telle stratégie. L'année qui se profile aurait dû se contenter d'une pause raisonnable en matière d'investissement, les dépenses de fonctionnement n'ayant pas subi la baisse tant promise, tout devait nous inciter à la retenue. On nous expliquera dès lors, qu'il s'agit de préserver le niveau de services auxquels les Langonnais sont habitués... En réalité, les indépendants, professions libérales, les

artisans, commerçants, agriculteurs qui pâtissent déjà d'un système de retraite qui les confine à percevoir des pensions dont le montant ne permet pas de vivre décemment, vont le payer cher. En plus de taxes déjà démesurées sur le montant des loyers (CSG, CRDS) la taxe foncière va s'envoler à compter de cette année 2023. Les primo accédants, plus jeunes, qui ont choisi de devenir propriétaires de leur habitation vont également être pénalisés. Depuis le début de ce mandat, c'est la troisième fois que nous subissons des augmentations de taxes. La majorité municipale galope donc derrière l'inflation pour assumer ses choix politiques, dont acte. En revanche nous soutenons la décision d'acquérir pour un montant modique, le seul bâtiment à caractère historique de notre ville : l'ancienne église romane Notre Dame du Bourg . Il nous reste à espérer que le projet de réhabilitation de cet édifice lui conserve son caractère historique.

Didier Sendrès pour la liste Langon Ensemble 2020

MARS

JUSQU'AU 31 MARS

Exposition photographique
« La nature fait son show »
Bastien Campistron
Hall du Centre culturel des Carmes



JUSQU'AU 25 MARS

Exposition salle George Sand : « Souffler le chaud et le froid » projet scolaire Bassin Sud Gironde
Centre culturel des Carmes

DIMANCHE 19 MARS DE 9H À 18H

Trophée départemental Badminton
Halle de Durros

JEUDI 23 MARS

Performance artistique éphémère
La Grande Lessive®
Place des Carmes

VENREDI 24 MARS DE 8H30 À 12H

Bergo Bus sur le marché pour une action de prévention santé (dépistage de cancers, sevrage tabagique, etc.)

SAMEDI 25 MARS

Evènement : Langon fait son Carnaval
Centre culturel des Carmes • Voir page 12

MERCREDI 29 ET JEUDI 30 MARS

Bourse vêtements et puériculture printemps été
Proposée par Les Abeilles de Langon et la FCPE
Espace Claude Nougaro

VENREDI 31 MARS 20H

Spectacle : Cabaret de Couquèques, le Saint Sébastien. Proposé par et au profit du Kiwanis Langon Graveland
Centre culturel des Carmes

AVRIL

DIMANCHE 2 AVRIL 14H30

Dimanche dansant
Proposé par Les Abeilles de Langon
Espace Claude Nougaro

JEUDI 6 AVRIL DE 10H30 À 12H

Conférence « Géopolitique des mœurs »
Proposée par l'association UTL Arts et Découvertes - Vallée du Ciron et proche Garonne
Centre culturel des Carmes

JEUDI 6 AVRIL DE 13H À 13H30

Sieste musicale : « découverte de la clarinette » avec Anaïs Rous
Centre culturel des Carmes

DU 6 AVRIL AU 27 MAI

Exposition salle George Sand : « Paso Doble »
Michel Danton/Luc Defontaine (peinture)
Centre culturel des Carmes

VENREDI 7 AVRIL 20H30

Concert - Makja
Centre culturel des Carmes • Voir page 13

SAMEDI 8 AVRIL À PARTIR DE 16H

Chasse aux œufs
Parc des Vergers • Voir page 4

SAMEDI 8 AVRIL

Tournoi de l'école de football de Langon
Catégories U3/U7 et U8/U9
Plaine de Durros

JEUDI 13 AVRIL 10H

Vidéo-projection du réseau des Bibliothèques Intercommunales du Sud Gironde
Centre culturel des Carmes

DU 14 AU 16 AVRIL

Compétition équestre de saut d'obstacles
La Gourmette

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 AVRIL

Salon Maison et Jardin
Proposé par le Fédération des Sociétés de Langon
Halle de Durros • Voir page 4

SAMEDI 15 AVRIL

Evènement arts plastiques
Le Printemps des artistes
Centre culturel des Carmes • Voir page 13

LUNDI 17 ET/OU MARDI 18 ET/OU MERCREDI 19 AVRIL DE 14H À 17H

Stage arts plastiques pour enfants, sur inscription
Centre culturel des Carmes

SAMEDI 22 AVRIL

Finale régionale du challenge Futsal U11 et U13
Avec la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine
Parc des Vergers

SAMEDI 22 AVRIL

Génération Goldman avec Les Chœurs de France
Espace Claude Nougaro

MARDI 25 AVRIL 20H30

Spectacle Théâtre
La vie devant soi - Rodéo Théâtre
Centre culturel des Carmes

SAMEDI 29 AVRIL 11H

Spectacle Danse Jeune public
La serpillière de Monsieur Mutt - MA Compagnie
Centre culturel des Carmes

DIMANCHE 30 AVRIL

Vide-grenier
proposé par l'association Judo Jujitsu
Parc des Vergers

MAI

DU 3 AU 26 MAI

Exposition : Avec le jumelage Langon/Penzberg
Centre culturel des Carmes

MERCREDI 3 MAI 18H

Performance artistique
La légende d'Alangon, cie Okto – épisode 3
Centre culturel des Carmes

VENREDI 5 ET SAMEDI 6 MAI

La rue Maubec fête le vin • Voir page 4

VENREDI 5 ET SAMEDI 6 MAI

90° festival : Musiques électroniques/actuelles
Parc des Vergers • Voir page 4



VENREDI 5 MAI

Les douces échappées. Le service culture vous emmène à la Forge voir un BD-Concert
Sur inscription au Centre culturel des Carmes

SAMEDI 6 MAI

Master class guitare avec Pascual Gallo
Centre culturel des Carmes • Voir page 13

JEUDI 11 MAI DE 10 H 30 À 12 H

Conférence « Géopolitique des mœurs »
Proposée par l'association UTL Arts et Découvertes - Vallée du Ciron et proche Garonne
Centre culturel des Carmes

JEUDI 11 MAI DE 13H À 13H30

Sieste musicale : la musique de Beth Hart avec Jean Ruellan
Centre culturel des Carmes



AGENDA

VENREDI 12 MAI

Spectacle musique et danse flamenco
Carte blanche à Pascual Gallo
Centre culturel des Carmes

MARDI 16 MAI

Chante Ecole. Rencontre chorale de classes des écoles élémentaires
Espace Claude Nougaro

LES 19, 20 ET 21 MAI

Spectacles avec les Compagnons de la Veillée
Centre culturel des Carmes

MARDI 23 MAI 19H

Spectacle/Fable écologique
Sauvage - Groupe Anamorphose
Centre culturel des Carmes

JEUDI 25 MAI

Opération Mon sang pour les autres
Avec le Rotary Langon-Sauternes
Espace Claude Nougaro

SAMEDI 27 MAI ENTRE 15H ET 17H45

Parcours artistique hors les murs
Je me laisse porter – Cie Les Petites Secousses
Centre culturel des Carmes



JUIN

JEUDI 1^{er} JUIN DE 13H À 13H30

Sieste musicale : « Le slam » avec Nathalie Nérés
Centre culturel des Carmes

SAMEDI 3 JUIN DE 11H À 17H

Fête des voisins, quartier du 14 juillet
Avec le CCAS de la Ville

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUIN

Spectacle musical : « La Scène en fête »
proposé par l'Harmonie Sainte-Cécile de Langon et les ensembles vocaux Cœurs en Chœur de Langon et Résonances de Bazas.
Centre culturel des Carmes

DU 8 JUIN AU 29 JUILLET

Exposition salle George Sand
« Ombres chinoises » Riet Van der Linden
Centre culturel des Carmes

VENREDI 9, SAMEDI 11 ET DIMANCHE 11 JUIN

Festival Entre terre et scène
Proposé par l'association Djenkafo Art
Parc des Vergers/Espace Claude Nougaro

DIMANCHE 11 JUIN

Championnat départemental été des maîtres
Avec l'association des Masters Natation
Piscine municipale

VENREDI 16 JUIN 18H

Performance artistique
La légende d'Alangon, cie Okto – dernier épisode
Centre culturel des Carmes

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUIN

VW Spirit, rassemblement automobile
Parc des Vergers